

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 02 JUIN 2020 – 20H00

MAIRIE - REMOLLON

Les présents :

- Elisabeth CLAUZIER
- Marie-José ACHARD
- Bertrand BAULET
- Nathalie AUDIER
- Marie-Line BALTZ
- Vincent BARNEOUD
- Jérémy CONVERS
- Ludovic ERKEDER
- Alexandra STANUS

Excusé :

- Yves CHIARAMELLA

ORDRE DU JOUR

- Délibération mise en place des commissions
- Mise en place commission appel d'offres
- Délibération indemnités élus
- Délibération délégation faite au maire par le conseil municipal
- Délégation de fonctions aux adjoints et conseillers
- Défense de la commune : délibération choix avocat
- Nouvelle embauche : choix du nouvel agent
- Délibération pour convention de goudronnage chez les particuliers riverains à l'école
- Travaux école : Avenant entreprise Solutions Electriques Alpine
- Question diverses

I. Délibération mise en place des commissions

COMMISSION DES FINANCES :

- Bertrand BAULET - Président
- Yves CHIARAMELLA
- Jérémy CONVERS
- Marie-José ACHARD

URBANISME ET CADRE DE VIE :

- Bertrand BAULET – Président
- Vincent BARNEOUD
- Nathalie AUDIER
- Jérémy CONVERS
- Yves CHIARAMELLA
- Marie-Line BALTZ

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE :

- Vincent BARNEOUD – Président
- Marie-José ACHARD
- Yves CHIARAMELLA

TRAVAUX :

- Bertrand BAULET - Président
- Yves CHIARAMELLA
- Ludovic ERKEDER

ECOLE :

- Nathalie AUDIER – Président
- Ludovic ERKEDER
- Marie-José ACHARD
- Marie-Line BALTZ
- Jérémy CONVERS

PERSONNEL COMMUNAL :

- Elisabeth CLAUZIER
- Marie-José ACHARD

APPEL D'OFFRES :

TITULAIRES :

- Yves CHIARAMELLA
- Bertrand BAULET
- Ludovic ERKEDER

SUPPLEANTS :

- Jérémy CONVERS
- Marie-Line BALTZ

- Alexandra STANUS

SYME :

- Ludovic ERKEDER

CULTURE ET PATRIMOINE : Commission paritaire

Membres du Conseil

- Yves CHIARAMELLA – Président
- Nathalie AUDIER
- Alexandra STANUS
- Marie-José ACHARD

Membres extérieurs

- Christian BACQUET
- Bernard ALLARD-LATOURE
- Simone ALLARD-LATOURE
- Jean-Pierre AUDIER

CCAS : Commission paritaire

Membres du Conseil :

- Marie-José ACHARD – Président
- Alexandra STANUS
- Vincent BARNEOUD
- Marie-Line BALS
- Yves CHIARAMELLA
- Jean-Pierre CERU ?

Membres extérieurs :

- Marie-Hélène JACOB
- Giovanina SETTEMBRE
- Jean-Michel BORTOT
- Johanna MOHER
- Michèle NIVOUL
-

REFERENT ASSOCIATION : Marie-José ACHARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES : Elisabeth CLAUZIER et Yves CHIARAMELLA

Reste à voir : Commissions de la ComCom, SCOT, SMAVD, IT05, renouvellement CCID

II. Délibération indemnités élus

Pour les communes de moins de 500 habitants, l'indemnité maximum est la suivante :

- Le Maire : 992€ par mois
- Les adjoints : 385€ par mois

Le Conseil se prononce pour l'indemnisation maximale pour le Maire et le 1^{er} adjoint, et souhaite faire une distinction entre le 1^{er} adjoint et les suivants. L'indemnité de ces derniers sera donc étudiée lors du vote du budget.

III. Délibération délégation faite au maire par le conseil municipal

Le Conseil autorise le Maire à signer les documents importants. Au début de chaque conseil municipal, le Maire pourra faire un résumé de ce qu'il a signé pendant la période, aux autres membres.

IV. Délégation de fonctions aux adjoints et conseillers

Marie-José ACHARD : CCAS

Bertrand BAULET : Travaux

Yves CHIARAMELLA : Culture et patrimoine

Le Conseil Municipal autorise la signature à Marie-José ACHARD.

V. Défense de la commune : délibération choix avocat

Le Conseil Municipal doit choisir un avocat pour l'affaire M. AILLAUD, amenée au tribunal le 09.06.2020.

Choix du conseil : Maître PELLEGRIN à GAP.

VI. Nouvelle embauche : choix du nouvel agent

Poste à pourvoir : mi-temps de 17h30 par semaine (tous les matins) pour compléter le poste de Patrick.

CDD de 6 mois renouvelable.

Prise de poste : lundi 08.06.2020.

7 candidatures reçues dont 3 Remollonnais.

4 personnes ont participé à l'entretien d'embauche : 2 Remollonnais, 1 Théüsain et 1 Gapençais.

Choix du Conseil : Alexandre. 44 ans. Retraité de la marine. Permis B et C.

VII. Délibération pour convention de goudronnage chez les particuliers riverains à l'école

Fin des travaux prévu le 15.07.2020.

Le Conseil autorise le goudronnage du chemin chez les particuliers. Le devis s'élève à 6000 €.

La convention porte sur le goudronnage seulement. L'entretien restera à la charge des propriétaires.

VIII. Travaux école : Avenant entreprise Solutions Electriques Alpine

L'avenant concerne l'ajout de prises électriques, conduit EDF...

IX. Question diverses

- 1- Reprise de l'école : Suite à un sondage, 5 élèves seront reçus la semaine prochaine. Un conseil d'école aura lieu le lundi 08.06.2020 à 18h00 à l'Ecole de Théus.
- 2- Embauche d'une personne supplémentaire à l'école pour septembre : Accord de principe entre les communes pour un mi-temps. CDD d'un an renouvelable en fonction du nombre d'enfants.
- 3- Dates des prochaines commissions des finances : 12.06, 19.06, 26.06, 03.07 à 09h00 à la Mairie.
Le vote du budget pourra se voter le 10.07.2020 : A confirmer.